



Compte rendu du conseil municipal ordinaire du 10 MARS 2022

Présents : Thomas OTTENHEIMER- Denis PELLISSIER-Christophe TORREGROSSA-Nelly GUILLET -Rachel MAGNIN -Nicolas MORFIN -Dominique GUILLET- -Anthony AUDRAPT-

Excusée : Magalie ANTRESSANGLE- Delphine FAUCHEUX

Secrétaire de séance : Denis PELLISSIER

Autre(s) personne(s) présente(s) : CHARRASSON Audrey

1. Approbation PV et compte rendu conseil du 17 février
2. Désignation Secrétaire de séance
3. Délibérations
 - Syndicat Télévision : Approbation du rapport d'activité 2021
 - SDED -Délibération travaux logements
4. Débat Orientation Budgétaire 2022
5. Aménagement urbain : validation avant-projet « traversée de village »
6. Déneigement
7. Organisation Course de la résistance
8. Organisation bureau élections
9. Comptes rendus réunions
10. Questions diverses& tour de table

Thomas Ottenheimer ouvre la séance et constate que le quorum est atteint ; par conséquent, la séance de ce conseil municipal peut se tenir.

Ajout à l'ordre du jour : projet des équipements sportifs « 5000 équipements sportifs »

La séance débute par un tirage au sort pour l'organisation du prochain petit déjeuner.

1. Désignation d'un secrétaire de séance :

Approbation du compte rendu du Conseil du 17 février est reportée, ce dernier n'a pas été finalisé.

2. Délibérations

- Syndicat Télévision

Le rapport d'activité 2021 du syndicat télévision doit être approuvé chaque année par délibération du Conseil Municipal. ***Soumise au vote, cette proposition est validée à l'unanimité des présents***

- SDED -Délibération travaux logements



Dans le cadre des travaux de pose de VMC dans les logements communaux, il est indiqué aux élus que ces travaux sont éligibles à une aide de 20% du SDED. Pour solliciter cette aide, une délibération doit être prise par le conseil municipal. ***Soumise au vote, cette proposition est validée à l'unanimité des présents***

3. Débat Orientation Budgétaire 2022

Thomas Ottenheimer rappelle le contexte de préparation de ce budget et en présente les principaux enjeux tels qu'ils ont été discutés en commission finance.

➤ Quelques éléments de contexte :

- ✓ Après des années de restrictions budgétaires, la commune a rétabli sa situation financière, a réduit fortement sa dette et dispose de vraies marges de manœuvres tant en fonctionnement qu'en investissement
- ✓ Le procès en appel contre Enedis (ancienne chaufferie), la vente de la parcelle communale à venir et la perspective toujours espérée de la vente de la Gélinotte devraient apporter des marges de manœuvres supplémentaires confortables pour permettre de bâtir notre « *village rêvé* »
- ✓ De grosses incertitudes subsistent sur le dossier des baraquements et sur l'état structurel de la Gélinotte
- ✓ Malgré la situation financière saine, les besoins d'investissements et les projets sont très nombreux (et sans doute supérieurs à la capacité de financement de la commune) : voirie, renforcement des équipements techniques, projet « Espace Vassivain », projet des baraquements, révision du PLU, travaux sur le réseau d'eau, possibles travaux sur la STEP, projets autour de la chapelle et des moulins de la Mûre (....)
- ✓ Les projets relevant du fonctionnement sont également nombreux : renforcer le vivre ensemble, renforcer l'attractivité du village, relancer la dynamique associative, améliorer le quotidien : multiplier les actions visant à confirmer « *qu'il fait bon vivre à Vassieux* », (.....)
- ✓ Malgré la situation financière saine, le budget de fonctionnement va être de plus en plus difficile à équilibrer compte tenu des contraintes qui pèsent sur les communes et des faibles marges de manœuvres tant sur les dépenses que sur les recettes

➤ Les enjeux

- ✓ Trouver le juste équilibre pour mener un maximum de projets sans gaspiller, dans la concertation et en ayant toujours à l'idée de « *co-construire* » l'avenir du village avec le plus grand nombre
- ✓ Répartir les excédents entre dépenses de fonctionnement et dépenses d'investissement et entre les différents budgets communaux
- ✓ Avoir une approche à court, moyen et long terme
- ✓ Intégrer les enjeux de la transition écologique dans tous nos projets qu'ils relèvent du fonctionnement ou de l'investissement



- ✓ Être novateur, faire preuve d'originalité ... être à la hauteur des opportunités qui se présentent à nous !

➤ Budget de Fonctionnement

Après échanges, les élus valident les points suivants :

- ✓ Intégrer des coûts de déneigement (sous-traitance) à hauteur de 25 000 Euros
- ✓ Anticiper une augmentation des coûts d'électricité et de chauffage et intégrer la hausse de la cotisation du SDIS
- ✓ Retenir l'hypothèse haute des recettes forestières nettes (qui restent toutefois nettement inférieures aux années précédentes)
- ✓ Proposer un budget global de 9 000 Euros intégrant les financements du repas des habitants le 21 Juillet, du repas des anciens, des concerts estivaux et le soutien aux associations.
- ✓ Intégrer une augmentation des recettes locatives suite à l'augmentation du loyer de la Géliotte (+ 10 000 Euros).
- ✓ Intégrer la vente de la parcelle du lotissement (60 000 Euros)

Budget d'investissement

Après échange, les élus valident les points suivants :

- ✓ Intégrer toutes les dépenses et recettes déjà actées et sûres de l'année : études sur les aménagements des espaces publics, étude sur les moulins de la Mûre, études structures sur la Géliotte, travaux sur la Chapelle de la Mûre, Mise aux normes électriques des bâtiments communaux, mise en place des VMC dans les appartements communaux
- ✓ Ne pas intégrer pour le moment l'investissement sur le matériel de déneigement dans l'attente de la confirmation de la participation financière du département à hauteur de 60%
- ✓ Intégrer 10 000 Euros TTC d'investissements pour le service technique (poste à souder + Tondeuse autoportée)
- ✓ Intégrer une dépense de 34 000 Euros pour le PLU (correspondant à 50% de l'avancement)

Pour mémoire, il est rappelé que les dépenses sont enregistrées TTC, que les recettes (subventions) sont enregistrées sur une base HT et que la TVA est récupérée avec un décalage de deux ans : **la commune doit donc financer l'avance de TVA**

Les propositions débattues et validées par les élus vont désormais être intégrées aux tableaux budgétaires. Les budgets seront soumis aux votes et/ou aux arbitrages éventuels des élus lors du prochain conseil.

4. Aménagement urbain : avancement avant-projet « traversée de village »



L'avant-projet pour la traversée de village a été soumis au service des routes du département qui l'a validé. Désormais, le bureau d'études doit affiner le chiffrage qui sera présenté lors du conseil du 07 Avril. Les démarches auprès des financeurs se poursuivent.

Par ailleurs, les élus sont informés d'un programme de financement spécifique -en lien avec les jeux olympiques de 2024- pour des équipements sportifs avec une opportunité de bénéficier de 80% d'aides sur les aménagements sportifs prévus sur l'espace Pouillette. Les élus sont sollicités pour savoir si la commune avance sur ce projet. Après débat, un accord de principe est donné pour affiner le projet et étudier sa faisabilité au regard de la capacité de la commune de financer ce projet supplémentaire et sa capacité à le porter techniquement et administrativement.

5. **Organisation bureau élections** : un appel à candidature aux habitants sera lancé et une planification en ligne sera proposée aux élus pour s'inscrire ;

6. **Comptes rendus réunions**

- Ardèche Drôme Numérique : les élus sont informés que le déploiement de la fibre est prévu d'ici fin 2023 pour Vassieux. Une note d'information sera adressée à chaque habitant pour expliquer le déroulement de ce processus et les modalités de raccordement.
- Rencontre avec le SDIS. Confronté à une baisse et un vieillissement de l'effectif des pompiers volontaires une demi-journée d'ateliers et de présentations des missions sera organisée avec le SDIS le samedi 21 mai avec l'objectif de « susciter des vocations ».
- Les élus sont informés d'un projet de bande dessinée sur Vassieux en lien avec l'Ordre de la Libération. Cette bande dessinée devrait être disponible en 2023.
- Baraquements : un point d'avancement des travaux et des actions juridiques en cours est présenté aux élus.

7. **Questions diverses & tour de table**

- Thomas Ottenheimer informe qu'une inauguration du Village Vacances du Piroulet réservée aux habitants sera organisée ce printemps
- Rachel Magnin fait un point d'avancement du dossier « compost collectif » en précisant que les élus devront valider, lors du prochain conseil, l'emplacement des premiers composteurs. Elle informe également les élus que Radio Royans a consacré une émission sur VESPA et son nouveau livre dans le cadre de son émission « la place des villages »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30

- Le secrétaire de séance, Denis PELLISSIER

